



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE (CARA)
83 171 habitants– 33 communes

RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE ou à DEFAUT CONTRACTUEL

UNE CHEFFE OU UN CHEF DE SERVICE DROIT DES SOLS
Temps complet

Poste de catégorie A filières administrative et technique
et ouvert en catégorie B au grade de technicien principal 1^e classe.

Contexte du poste :

Au sein du pôle aménagement durable et mobilité (composé d'une vingtaine d'agents et de 4 services), le service droit des sols est chargé d'instruire les autorisations d'urbanisme pour le compte de communes membres de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA).

Créé en 2012, le service droit des sols s'est progressivement structuré et développé. Il assure désormais l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte de 26 communes à travers une convention de prestation de service. En 2021, les 5 agents instructeurs (plus un agent dédié à l'instruction des CUA, au suivi des avis des 7 communes autonomes, et au secrétariat du service ADS) ont instruit près de 5 500 dossiers, soit environ 2 800 équivalents permis de construire.

Le départ par voie de mutation au 15 juin 2022 du chef de service droit des sols conduit la collectivité à pourvoir ce poste à partir du 1^{er} juillet 2022.

Missions principales :

Sous l'autorité hiérarchique directe du directeur du pôle aménagement durable et mobilité, vous animerez et coordonnerez l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme et vous veillerez à en garantir la sécurité juridique. Vous assurerez les missions suivantes :

✓ **Piloter et animer le service droit des sols**

- Encadrer une équipe de 6 agents chargés de l'instruction des autorisations du droit des sols : mobiliser, animer et valoriser les compétences individuelles et collectives de l'équipe, déléguer, conduire les entretiens annuels
- Assurer la gestion administrative et technique (dématérialisation, lien avec le SIG...) du service
- Organiser le travail de l'équipe, planifier et prioriser les actions
- Conseiller l'équipe et apporter les solutions aux problèmes rencontrés
- Mobiliser quand cela est nécessaire, de l'expertise juridique externe
- Rapporter l'activité du service auprès du directeur du pôle

✓ **Organiser l'instruction des autorisations d'urbanisme et en garantir la sécurité juridique**

- Assurer la sécurité juridique des projets d'arrêtés, sur le fond et sur la forme, avant transmission aux communes
- Travailler en transversalité avec les autres services de l'agglomération en lien plus ou moins étroit avec les questions de droit des sols (assainissement, pluvial, déchets, zones d'activités, etc...)
- Veiller à l'amélioration des outils et procédures nécessaires au bon fonctionnement du service
- Rédiger des notes, analyses et statistiques nécessaires au bon fonctionnement du service
- Assurer une veille juridique active et la diffuser en interne et aux communes, suivre les évolutions de la doctrine et de la jurisprudence (notamment en matière de loi littoral, de RNU, de DECI, suivi des recours et des éventuels contentieux avec le service juridique de la CARA et les communes)
- Accompagner et conseiller les communes (services et élus), les pétitionnaires et les professionnels en matière de droit des sols (analyse des questions liées à l'application du droit des sols et expertise sur les dossiers parfois complexes)

✓ **Instruire des dossiers d'urbanisme, en particulier les dossiers stratégiques**

- Instruire, grâce au logiciel « NetADS », une partie des demandes d'autorisation du droit des sols (permis d'aménager, de construire et de démolir ; déclarations préalables ; certificats d'urbanisme)
- Apporter, en amont des projets, une expertise et veiller à la cohérence juridique des dossiers d'autorisation avec les documents d'urbanisme et les avis des services consultés



✓ **Missions complémentaires :**

- Conseiller la communauté d'agglomération en matière de droit de sols (analyse des questions liées à l'application du droit des sols et expertise sur les dossiers de l'agglomération et ses satellites)
- Animer un réseau d'acteurs (services de l'Etat, collectivités voisines...) afin de partager de l'expérience, d'amener de l'expertise supplémentaire nécessaire au bon fonctionnement du service

☐ **Profil recherché**

- Formation en droit, en urbanisme, en aménagement
- **Expérience sur un poste similaire souhaitée**
- Le (la) candidat(e) devra maîtriser le cadre réglementaire de l'urbanisme, de la loi littorale, de la construction, de l'habitation et de l'environnement et connaître le fonctionnement administratif et l'environnement juridique des collectivités territoriales.
- Le (la) candidat(e) devra également:
 - maîtriser les outils informatiques : pack office et connaissance du logiciel « NetADS » serait un plus
 - avoir l'esprit d'équipe et maîtriser les méthodes et les outils de management d'équipes
 - faire preuve de qualités rédactionnelles (délibération, note de synthèse, compte-rendu...)
 - faire preuve de regard critique : s'interroger, porter un jugement constructif, avancer d'autres propositions argumentées sur un fait, une situation ou une proposition
 - être en capacité de s'adapter à différents interlocuteurs, faire preuve de diplomatie, de pédagogie et d'assertivité
 - faire preuve de discernement et de discrétion

✓ Le (la) candidat(e) devra être titulaire du permis B valide.

☐ **Avantages – collectivité :**

- ⇒ CNAS
- ⇒ Titres restaurant
- ⇒ Contrat groupe maintien de salaire

☐ **Poste basé à Royan**

POSTE A POURVOIR A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2022

Contacts ☎ 05 46 22 19 20

Catherine COUTURIER-DAMET, Directrice des Ressources Humaines
Bruno LEDOS, Directeur du pôle Aménagement durable et mobilité

Merci d'adresser par mail votre lettre de candidature motivée et un CV à :
recrutement.amenagement@agglo-royan.fr

A l'attention de :

Monsieur le Président de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE
Direction des Ressources Humaines
107 avenue de Rochefort – 17201 ROYAN CEDEX

Clôture des candidatures : **27 MAI 2022**